

Strasbourg, le 28 septembre 2016

PROJET DE CARNET DE BORD DE LA REUNION DU 22 JUIN 2016

A L'ATTENTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION EDUCATION ET CULTURE



1. La Commission Education et Culture, sous la présidence de Sabine Rohmann :

- **A adopté** le projet d'ordre du jour [[CONF/EDUC\(2016\)OJ2](#)]
- **A adopté** le projet de Carnet de bord [[CONF/EDUC\(2016\)SYN1](#)]

Sabine Rohmann a présenté le thème principal de la réunion : "l'inclusion sociale". L'éducation a un rôle important à jouer dans notre société en évolution « massive » pour assurer son développement inclusif et durable. Il faut une nouvelle compétence pour une culture démocratique.

2. **Exposé 1 "LE CADRE EUROPEEN DES COMPETENCES POUR UNE CULTURE DEMOCRATIQUE : TOUT SE JOUE AU COMMENCEMENT"** par Maria Esther RABASA GRAU – Ambassadeur - Représentante permanente d'Andorre auprès du Conseil de l'Europe

Maria Esther RABASA GRAU évoque la Conférence de Bruxelles : « L'éducation, une option sûre pour la démocratie ».

L'importance que donne les andorrans à l'éducation remonte à très longtemps du fait de la situation géographique du pays, territoire exigu et de montagne : apprendre à lire, écrire et compter était primordial.

En 1993 : l'Andorre a adopté une nouvelle constitution avec une loi centrée sur l'existence de trois systèmes éducatifs : andorran, français et espagnol.

Les trois structures éducatives publiques et gratuites forment la clé de la réussite de l'intégration de la population immigrée.

Cette diversité est devenue l'atout de son pays.

L'éducation en Andorre s'est donné plusieurs objectifs, notamment :

- La préparation à un emploi durable,
- La préparation à la citoyenneté démocratique,
- Il a fallu tout d'abord se poser des questions fondamentales :

- Quelles sont les compétences nécessaires ? Quels types de savoirs et de savoir-faire ?
- Vivre ensemble... est-ce que l'on peut enseigner ce « concept » ?

Le Comité des Ministres, sceptique au départ, a fini par se convaincre de l'importance de l'éducation dans la construction d'une société inclusive et démocratique et en a fait un enjeu majeur.

En 2013, la Conférence de Haut niveau du Comité des Ministres en Andorre sur « L'éducation à la démocratie dans une société interculturelle » insiste sur les objectifs de l'éducation :

- Développement intégral de la personne dans son développement social et civique.
- Apprentissage de 4 langues : catalan, français, anglais, espagnol, à la fin du primaire les enfants sont capables de s'exprimer dans ces 4 langues. S'y ajoute le portugais.
- En Andorre, l'éducation est **LA** Priorité !
-

En conclusion, Maria Esther RABASA GRAU cite Paul Valéry :
« Enrichissons-nous de nos différences »

En Andorre le vivre ensemble est devenu une réalité par l'éducation.

3. Exposé 2 “LE CADRE EUROPÉEN DES COMPÉTENCES POUR UNE CULTURE DÉMOCRATIQUE : LA MISE EN PRATIQUE” PAR Matthew JOHNSON - Directeur pour la citoyenneté démocratique et la participation, DGII

Pourquoi mettre en place un tel cadre ?

Pour préparer les jeunes à participer à la construction d'une citoyenneté démocratique, pour renforcer leurs capacités à la mise en œuvre de ces valeurs essentielles.

Promouvoir l'éducation et les compétences nécessaires à cette culture démocratique.

Les attentats qui ont secoué l'Europe ont révélé ces besoins en éducation.

Le Conseil de l'Europe a redéfini l'éducation :

- Préparation à l'emploi
- La citoyenneté démocratique
- L'épanouissement personnel

Qu'est-ce que l'on entend par démocratie ? Des institutions, des lois, mais aussi une culture démocratique : des comportements qui permettent de fonctionner... une volonté de vivre des relations interculturelles... Que sait-on, que comprend-on ? Quelles limites à la liberté d'expression ? Autant de compétences nécessaires.

Alors quel cadre ? Pas de modèle unique mais un instrument de référence pour les enseignants et tous les autres éducateurs...

Un cadre de référence avec quatre composantes :

- Les valeurs
- Les attitudes
- Les connaissances
- Les compétences

Un cadre de référence (pas un modèle) qui doit être adapté à chaque pays, à chaque système éducatif...enseignable, accessible

Modèle lancé par le Comité des Ministres en 11-12 avril 2016 à Bruxelles.

Sites web pour plus d'informations :

- <http://www.coe.int/fr/web/education-minister-conference>
- http://www.coe.int/t/democracy/education_fr.asp

Débat :

Plusieurs interventions soulignent :

- L'importance de proposer aux jeunes et aux formateurs... une **Expérience...** humaine
- Qu'il ne faut pas oublier l'éducation informelle
- Qu'il s'agit d'appliquer dans le cadre de l'éducation formelle la démocratie et pas seulement de l'enseigner.
- L'importance de l'adhésion personnelle : en amont des compétences ne faut-il pas un désir, le désir de dialogue, le désir de démocratie ? Pouvons-nous le susciter ?
- L'apprentissage des langues est une nécessité.
- Il faut une école inclusive... c'est le plus important ! Apprentissage entre égaux (groupes coopératif)

Réponses :

Maria Esther RABASA GRAU cite l'exemple de l'Andorre qui apporte une réponse globale et pertinente à nos interrogations :

- « La langue n'est jamais un problème, nos enfants apprennent en catalan, en français, en espagnol et en anglais, c'est un atout. Une langue n'est jamais au détriment d'une autre langue. Au contraire c'est un atout. L'école andorrane scolarise tous les enfants quelle que soit leur langue, ou même leur handicap.
- Les classes n'ont jamais plus de 20 élèves, les élèves travaillent en groupes coopératifs de 4 élèves, chaque élève ayant un rôle, pas toujours le même. Les élèves travaillent par projet.
- Au collège, des élèves volontaires servent de médiateurs à la résolution des conflits.
- Il faut une volonté politique, nous avons besoin de votre pression sur vos autorités nationales pour promouvoir ces expériences et leur financement. »

4. Exposé 3 "FORUM MONDIAL DES FEMMES FRANCOPHONES" PAR YAMINA BENGUIGUI – ANCIENNE MINISTRE FRANÇAISE DE LA FRANCOPHONIE

Les droits des femmes sont le baromètre de l'évolution des sociétés, ils ne sont jamais acquis.

Le premier Forum mondial des femmes francophones qui s'est tenu le 20 mars 2013 à Paris a principalement porté sur les violences faites aux femmes dans les conflits armés et les crises politiques.

Le deuxième Forum mondial des femmes francophones les 3 et 4 mars 2014 à Kinshasa a porté sur les femmes actrices du développement et la scolarisation des filles.

Yamina BENGUIGUI fait un plaidoyer vibrant pour la libération des femmes par l'éducation :

- L'école et l'éducation sont les clefs qui ouvrent les portes de tous les savoirs et de tous les pouvoirs.
- Il faut faire que l'école soit obligatoire dans tous les pays francophones jusqu'à 16 ans...
- L'éducation est la première des priorités pour que les femmes puissent prendre en mains leur destin.
- Les femmes sont « vecteurs de paix et actrices de développement ».
- Chaque pays qui accueille le forum doit proposer une avancée législative en faveur

- des femmes.
- La scolarisation des jeunes filles est le seul moyen de s'opposer aux pratiques traditionnelles qui les inféodent et les soumettent.
- Le Conseil de l'Europe doit avoir un rôle majeur pour diffuser largement que l'éducation des femmes est un outil majeur du développement et d'émancipation des femmes.

Débat :

Plusieurs interventions soulignent :

- L'éducation est un combat pour la paix
- Tout commence par l'enseignement des valeurs
- Toute éducation commence par l'universalité des droits humains
- Il faut lutter contre toute tentative de relativiser les droits

Réponses :

Yamina BENGUIGUI apporte des compléments d'information en rappelant ses deux films :

- « 1er film : "Mémoire d'immigrés, héritage maghrébin" sur la migration maghrébine.
En 1974 on est passé d'une immigration de travail à une immigration de peuplement en faisant venir femmes et enfants sans qu'absolument rien n'ait été prévu pour accueillir ces familles.
Lorsqu'on déplace les femmes elles ne repartent jamais. C'est aussi l'époque du féminisme, mais celui-ci n'a jamais atteint ces femmes maghrébines.
- 2ème film : "Mémoire d'immigrés, héritage musulman" (1998)
Yamina BENGUIGUI a filmé plusieurs femmes en les interrogeant sur leur condition de musulmanes... pour essayer de comprendre leur parcours, leur passé, leur vécu entre traditions familiales et principe républicains, et comment éviter le repli sur soi de toute une communauté.

Yamina BENGUIGUI s'interroge :

- Pourquoi Israël n'est toujours pas admis à la francophonie ?
Si Israël ne fait pas la démarche d'entrer dans l'OIF, c'est probablement que les règles font que si un pays de l'OIF (Liban, Ligue arabe) refuse, la demande sera rejetée.

5. Travaux dans les groupes :

- Les comptes rendus seront transmis par internet
- Le cadre de référence proposé aujourd'hui est un nouveau fil rouge pour notre travail, pour synthétiser tous nos travaux.
- On n'est pas seul, on peut agir en collaboration avec la DG II.

A. « Eduquer au dialogue interculturel ; Vivre ensemble en Europe » animé par Roseline Moreau.

Compte-Rendu du Groupe de Travail : 20 juin 2016

1. Le point sur nos investigations concernant les pratiques en éducation interculturelle :

- Fernand JEHL, le point sur l'enquête

Nous avons reçu une cinquantaine de réponses toutes dignes d'intérêt. Cependant :

. Certaines actions sont centrées sur une démarche humanitaire sans que la dimension du dialogue interculturel n'apparaisse.

. D'autres actions visent essentiellement l'intégration, l'adaptation à la culture locale.

A partir de ces constatations, nous avons décidé d'ouvrir 3 nouveaux développements :

- 1) prendre appui sur les recherches, les rapports, les préconisations et les actions du COE pour qui le dialogue interculturel est essentiel (cf. propos de P. Dussère, ci-après)
- 2) Mener des entretiens approfondis avec des porteurs de projets ou responsables d'organisations particulièrement significatifs
- 3) Faire le choix d'un développement spécifique en direction de la population Rom :

Pierre Dussère, nos références dans la réflexion et les actions du COE :

Le « *livre blanc sur le dialogue interculturel* » (7 mai 2008) est notre référence première. Il nous concerne dans son ensemble mais soulignons-en ici 3 aspects :

- 1) l'analyse : en quoi le modèle du dialogue interculturel se distingue-t-il des autres modèles (ch. 1 et 2, point déjà développé à notre réunion de janvier)
- 2) le cadre conceptuel (ch.3) : thème de l'intervention de Lilia Bensédrine, ci-après
- 3) les recommandations, en particulier ch.4.3 : *apprendre et enseigner les compétences interculturelles*. Ce point a fait l'objet d'un travail important qui intègre le dialogue interculturel dans l'éducation à la Démocratie et vient d'aboutir à la proposition d'un modèle : **Compétences pour une culture de la Démocratie, vivre ensemble sur un pied d'égalité...** (COE, avril 2016, voir en particulier le ch.6).

En fait, c'est l'ensemble du COE qui est concerné par le dialogue interculturel :

Le CPLR (*Congrès des pouvoirs locaux et régionaux*) : une boîte à outils ; L'APCE (*Assemblée Parlementaire*) : actions en direction des décideurs politiques ; le programme Pestalozzi et surtout le programme « Cités interculturelles » déjà évoqué à notre réunion de janvier : cf. infra, le propos de Mme Irina Guidikova.

Nous retenons une dizaine d'expériences des Cités interculturelles.

Parallèlement, nous relevons aussi des actions nationales ou régionales (Espagne, Italie, Portugal, Grèce, France...)

Pour toutes ces expériences, P. Dussère observe la difficulté d'entrer directement en contact et désire solliciter l'aide de Mme Irina Guidikova ... et celle de nos OING.

2. Lilia Bensédrine : Les concepts clés qui sous-tendent nos travaux

Le terme « *multiculturel* » décrit un fait : Une multiplicité de personnes ou de groupes porteurs d'identités différentes se côtoient sans que cela implique des contacts.

L'« *interculturalité* » est un processus dynamique de rencontres qui suppose des interactions entre les personnes.

La réciprocité définit l'interculturalité : avoir conscience de ses propres références, chercher à connaître qui est l'autre, quelles sont ses représentations du monde et ses attentes, rechercher la compréhension réciproque. Ce n'est pas un processus à sens unique, pas seulement un qui donne et l'autre qui reçoit.

Le « *dialogue* », C'est la capacité de regarder en face les différences de l'autre, d'essayer d'articuler davantage de tisser un ensemble de rapports, d'accueillir les

intérêts et orientations d'autrui. (Bruno Étienne in *Dialogue interculturel et prévention des conflits*).

En conclusion, il convient de nous rappeler que ces concepts dialogue, culture, interculturel ne sont pas figés mais sont dynamiques. Ils sont en perpétuelle évolution...et les nouvelles réalités ne nous arrivent pas accompagnées de leurs modes d'emploi.

3. Les conditions d'une éducation au dialogue interculturel : témoignage de Kari Flornes, Université de Bergen, Norvège.

L'éducation au dialogue interculturel en général et au dialogue interreligieux en particulier fait partie de l'initiation à la Démocratie. Il concerne toute l'école, y compris les parents et implique une solide formation des enseignants. Il suppose aussi un entraînement approfondi à la communication empathique. A la suite de Mme Lisbeth Brudal, Kari Flornes propose une méthode très rigoureuse débutant par un temps narratif de chacun sur son histoire personnelle dans l'école, prenant en compte sentiments et émotions et incitant à la réciprocité dans le partage de l'expérience personnelle.

4. Présentation du programme « Cités interculturelles » par Irena Guidikova, Conseil de l'Europe, manager du programme « cités interculturelles ».

Les cités interculturelles, c'est un art du métissage qui suppose de repenser les stratégies d'intégration. Il vise à éviter la marginalisation, la ghettoïsation.

Il s'agit au contraire de chercher à construire la confiance mutuelle avec les gens du pays pour créer un tissu social, ce qu'on appelle « **citoyenneté inclusive** » avec la participation des étrangers à la vie publique au niveau local.

Parmi les éléments nécessaires à l'interculturalité et donc à une société inclusive :

Assurer le respect des droits et un socle de valeurs communes ; donner une visibilité positive de la diversité ; Favoriser les compétences interculturelles ; diversifier le personnel politique et technique ; ne pas éviter ou masquer les conflits mais apprendre à les gérer

Aujourd'hui plus de 90 villes d'Europe participent à ce projet « cités interculturelles » dans lesquelles on constate une confiance accrue entre les groupes, une diminution de l'intensité des conflits, une sécurité plus grande, un sentiment accru que tous les résidents ont des droits égaux.

→ Se reporter au guide du COE : **La cité interculturelle pas à pas, guide pratique.**